

## SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2015

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 8 septembre 2015 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5  
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### 1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

### 2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 août 2015;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
  - 8.1 – *Conseillers*
  - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
  - 8.3 – *Inspecteur à la voirie*
  - 8.4 – *Dépôt du compte rendu du comité citoyen*
  - 8.5 – *Dépôt du procès-verbal de juin de la MRC;*
- 9.- Bourse des finissants scolaires;
- 10.- Bâtisse de la salle municipale;
- 11.- Programme de la taxe sur l'essence;
- 12.- Travaux sur le chemin French;
- 13.- Varia ouvert;
- 14.- Période de questions;
- 15.- Fin de la séance.

#### 2015-102 résolution no 2015-102

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 8 septembre 2015.

ADOPTÉ

### 3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 3 août 2015

#### 2015-103 résolution no 2015-103

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 3 août 2015 est adopté.

ADOPTÉ

### Suivi du procès-verbal

Aucun.

### 4) Période de question

## 5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2015-09-08 été remise à tous les membres du conseil.

2015-104 résolution no 2015-104

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2015-09-08 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉ

## 6) Autres sujets

**1- Gilles Chainey, Fondation Louis St-Laurent** - Invitation à réserver pour la 11<sup>e</sup> édition de l'Oktoberfest, le 16 octobre.

**2- SADC du Haut-Saint-François** - Invitation à assister au 25<sup>e</sup> de la SADC, vendredi le 25 septembre à East Angus.

**3- Wayne Claxton & B. Claxton, 149 chemin New Mexico** - Information suite à la demande d'installer un ponceau.

Tous sont d'accord à ce que le conseiller Boutin rencontre Monsieur Claxton pour voir les possibilités d'effectuer des travaux.

**4- Ferme d'Orée, Sarah Hui** - Demande liste et description de toutes plaintes reçues.

## 7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2015-08-31 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (aide technique sur Maj et conciliation)	198.34 \$
21	Impressions Haut-St-François (papeterie)	335.88 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp.inc. (ordure & recyc.)	4 894.06 \$
26	MRC du Haut St-François (téléphonie)	88.67 \$
32	Nielsen & fils garage (essence)	354.49 \$
33	Fond d'information (Mutations juillet)	10.00 \$
37	Hydro-Québec (Hotel Ville, parc & luminaires)	465.88 \$
65	Scie à Chaine C. Carrier (chaine,fil)	70.54 \$
69	Construction DJL Inc. (Roches fossé chemin French)	269.49 \$
112	Croix Rouge canadienne (entente 2015-2016)	150.00 \$
120	Supérieur bureautique Inc.(Contrat service)	268.48 \$
128	Gravière Bouchard Inc. (concassé 0-3/4)	356.42 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton (4 <sup>e</sup> versement Q.-P.final)	44 161.75 \$
252	Ian McBurney (frais communication)	54.40 \$
255	Scierie Labranche Inc. (nivelage & tamisé)	3 030.17 \$
256	Scalabrini et Fils Inc. (Marteau hydr.pelle nivel.rechar.	3 785.03 \$
257	Régie Haut St-François & Sherbrooke (enfouissement	1 627.17 \$
259	9090-8732 Québec Inc. (ponceaux,roches, bloques)	1 483.18 \$
334	Publiforme Inc. (signalisation)	60.94 \$
404	Location Lapointe Inc. (nacelle harnais/ cheminée)	912.79 \$
406	Chantal Auger (concierge)	300.00 \$

444	Fix-Auto East Angus (Transport gravier, fossé)	635.01 \$
	Remise gouvernementale d'août 2015	4 254.75 \$
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>	<b>67 767.44 \$</b>
	<b>LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :</b>	
	Salaire d'Août	9 559.60 \$
	Salaire du Conseil	2 838.04 \$
	<b>TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :</b>	<b>12 397.64 \$</b>
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>	<b>80 165.08 \$</b>

	<b>AUTRES FACTURES EN DATE DU 2015-09-08</b>	
37	Hydro-Québec (luminaires)	171.69 \$
33	Fonds d'information sur le territoire (Mutations août)	5.00 \$
257	Régie du Haut-Saint-François (redevances)	528.06 \$
314	Transporteurs Sherbrooke Unifié (fauchage & débrou)	16 383.94 \$
355	Conteneur Roy (location ref : cheminée)	275.94 \$
382	Lyne Maisonneuve ( Agente ressources – 27.5 hres)	687.50 \$
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER :</b>	<b>18 052.13 \$</b>
	<b>TOTAL DES COMPTES À PAYER</b>	<b>98 217.21 \$</b>

2015-105 Résolution no 2015-105

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉ

**8) Compte-rendu des comités**

**8.1) conseillers**

Comité Loisirs : La conseillère Désindes informe que le filet au terrain de balles de St-Mathias n'est pas encore installé, une demande pour des poteaux additionnels a été faite.

Agglomération : Le conseiller Bowker donne des informations sur l'emplacement de la caserne d'incendie à Sawyerville.

**8.2) inspecteur en bâtiment**

Le Conseil prend note du rapport déposé.

**8.3) inspecteur à la voirie**

L'inspecteur remet son rapport.

**8.4) comité de citoyens**

Le conseil prend note du rapport déposé.

La conseillère Yeates Dubeau informe des demandes : arrangement floral, toilette chimique qui sera installée en saison estival, au parc c'est-à-dire fin avril –septembre). La note est prise pour l'étude du prochain budget.

### **8.5) dépôt du procès-verbal de juin de la MRC**

La d.g. a remis à tous copie du procès-verbal.

## **9) Bourse des finissants scolaires**

Les membres du conseil sont d'accord à réserver la date du 29 septembre prochain pour la soirée reconnaissance 2015.

### 2015-106 Résolution no 2015-106

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à faire les démarches nécessaires auprès de la polyvalente et Caisse Desjardins pour l'information concernant les finissants de d'autres établissements scolaire à rajouter.

ADOPTÉ

## **10) Bâtisse de la salle municipale**

La directrice générale informe que les travaux sont sur le point d'être terminés. Elle ajoute que la cheminée a été démolie, le contracteur va replacer le mur extérieur de la cheminée avec de l'isolant et un recouvrement. La d.g. informe qu'elle a reçu un prix pour le changement des stores aux 4 fenêtres de la salle, la Maison de la Décoration d'East Angus offre de poser 4 toiles avec chaînette pour la somme totale de 738.60 \$.

### 2015-107 Résolution no 2015-107

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à faire changer les stores pour des toiles dans la salle municipale par Maison de la Décoration pour la somme totale de 738.60\$.

ADOPTÉ

## **11) Programme de la taxe sur l'essence**

La d.g. informe que la programmation de travaux a été effectuée et qu'une résolution doit être adoptée dans le cadre des modalités.

### 2015-108 Résolution no 2015-108

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 et 2018;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GERMAIN BOUTIN**

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEFFREY BOWKER**

**ET RÉSOLU QUE** La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires,

employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens et la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ

## **12) Travaux sur le chemin French**

L'inspecteur en voirie donne des informations sur le ponceau à changer et la modification du chemin à l'intersection de la route 212. La note est prise pour l'étude du prochain budget.

## **13) Varia ouvert**

## **14) Période de Questions**

## **15) Fin de la séance**

2015-109

### Résolution no 2015-109

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la séance soit levée. Il est 19H46.

ADOPTÉ

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Lionel Roy, maire

---

Lise Houle,  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT** (Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 8 septembre 2015.

---

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière